



Communiqué de presse
Berne, le 2 septembre 2025

Prévention des incendies dans l'agriculture

Il arrive régulièrement que des incendies pouvant avoir des conséquences potentiellement graves pour les personnes, les animaux et les bâtiments surviennent dans des exploitations agricoles. Le Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) et le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) ont conclu un partenariat afin de mieux sensibiliser les exploitants agricoles, leur famille et leurs employés des exploitations agricoles aux dangers d'incendie et de leur transmettre des mesures de prévention faciles à mettre en œuvre.

En Suisse, environ 500 incendies se produisent chaque année dans des exploitations agricoles. Selon les statistiques des dommages de l'UIR, ces incendies sont essentiellement causés par la foudre (50,7 %), l'électricité (15,6 %) et les installations de combustion (10,3 %).

Une sensibilisation sur le long terme

Comme pour tous les autres types de bâtiments, le manque d'attention est à l'origine de nombreux incendies survenant dans les exploitations agricoles. C'est pourquoi le CIPI s'engage dans une coopération à long terme avec le SPAA. « À travers ce partenariat, nous voulons sensibiliser les exploitants agricoles, leur famille et leurs employés aux différents dangers d'incendie et leur fournir des recommandations qu'ils peuvent mettre en œuvre facilement pour prévenir les incendies », souligne Daniel Röösli, responsable du CIPI.

Des informations de sécurité largement diffusées

« Cette collaboration doit également permettre de renforcer encore davantage la sécurité dans les exploitations agricoles », ajoute Heinz Feldmann, chargé de sécurité et chef de projet auprès du SPAA. Pour atteindre cet objectif, le CIPI et le SPAA œuvrent à l'élaboration de fiches d'information, d'articles spécialisés et de dépliants consacrés à cette thématique. Au cours des deux prochaines années, ces informations seront mises gratuitement à disposition des exploitations agricoles. Ce contenu sera également publié dans le matériel pédagogique des formations agricoles, dans le cadre de salons et manifestations du secteur agricole ainsi que sur divers portails en ligne.

Vous trouverez de plus amples informations sur la prévention incendie dans l'agriculture sur les pages suivantes : www.bfb-cipi.ch/agriculture ou www.bul.ch/fr-ch/prevention-des-incendies.



Contact presse :

Rolf Meier, service de presse du CIPI
Tél. +41 (0)31 320 22 82, media@bfb-cipi.ch

Heinz Feldmann, chargé de sécurité et chef de projet auprès du SPAA
Tél. +41 (0)62 739 50 40, heinz.feldmann@bul.ch

Le Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) a pour mission de sensibiliser la population aux dangers du feu. Son action se concentre sur la prévention des incendies ainsi que des dommages qu'ils causent aux personnes, aux animaux, aux biens et à l'environnement. Financé par les établissements cantonaux d'assurance, c'est sur leur mandat que le CIPI s'engage dans la prévention. Il ne poursuit pas de but lucratif. Son siège se trouve à Berne, auprès de l'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA).

Le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) est le centre suisse de compétence pour la sécurité au travail et la protection de la santé dans l'agriculture et les domaines connexes. Il a pour mission de réduire le nombre d'accidents et de blessures graves ainsi que de promouvoir la santé et la sécurité dans l'ensemble des exploitations agricoles du pays. Le SPAA a été fondée par l'Union suisse des paysans ainsi que d'autres associations professionnelles et assurances. Il est actif dans toute la Suisse et possède deux sites, à Strengelbach (AG) et à Moudon (VD).